



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II
AU XXXII CHAPITRE GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION
DES SOEURS MINISTRES DES MALADES DE SAINT-CAMILLE**

Révérènde Mère

SOEUR TOMASINA GHEDUZZI

Supérieure générale

de la Congrégation des Soeurs ministres des malades de Saint-Camille

1. A l'occasion du Chapitre général qui, ces jours derniers, vous voit réunies, vous et vos consoeurs déléguées, je suis heureux de faire parvenir à chacune un salut cordial accompagné de l'assurance de ma proximité spirituelle.

Vous provenez de différents pays d'Europe, d'Amérique latine, d'Afrique et du Sud-Est asiatique: en chacune de vous, je tiens à saluer toutes vos soeurs, ainsi que les communautés ecclésiales dans lesquelles elles oeuvrent au service des malades et des personnes qui souffrent.

L'assemblée capitulaire offre une occasion opportune de prier et de réfléchir sur les défis qui interpellent l'Eglise et le monde en cette période historique particulière. Elle vous donne également l'occasion d'approfondir toujours davantage le charisme qui vous distingue, en l'adaptant aux exigences actuelles.

A cet égard, ma pensée se tourne immédiatement vers le 6 mai 1995, quand j'eus la joie de proclamer bienheureuse votre fondatrice, Mère Maria Domenica Brun Barbantini. J'ai appris avec beaucoup de plaisir que cet événement de grâce a constitué pour toute la Congrégation un motif d'inspiration renouvelée, et vous a poussées à approfondir la connaissance de votre charisme et de votre spiritualité, pour que, en puisant à ces racines, la sève la plus authentique, la vie et le travail quotidien continuent à en être vivifiés et illuminés.

2. C'est dans ce contexte que l'on comprend mieux le thème que vous avez choisi pour votre

XXXII Chapitre général: "*Vers une nouvelle règle de vie*". La nouveauté à laquelle vous visez n'est bien sûr pas celle de quelqu'un qui voudrait changer l'orientation originelle; c'est même, au contraire, le fruit d'une recherche rigoureuse et passionnée sur les sources, un fruit qui aspire à être, si possible, toujours plus fidèle à ses racines, c'est-à-dire au don que le Seigneur a confié à la bienheureuse Maria Domenica et à ses compagnes, pour le bien de l'Eglise et de l'humanité. A partir du petit groupe de femmes, qui avec Maria Domenica voulurent prendre le nom d'"infirmières oblates", s'est développé, grâce aussi au discernement et à l'encouragement des Pasteurs de l'Eglise, un Institut qui est aujourd'hui présent dans neuf pays de trois continents.

L'Esprit Saint, qui toujours puise dans les inépuisables richesses du Christ pour distribuer dans l'Eglise de nouveaux dons de lumières et de grâce (cf. *Jn 16, 14*), plaça dans le coeur et dans la vie de la fondatrice une vocation particulière à servir les malades, imitant et poursuivant ainsi le ministère de Jésus lui-même, qui s'est penché sur chaque souffrance humaine pour la guérir par sa divine puissance (cf. *Lc 10, 30-35; Mt 4, 23*). Dans son infinie miséricorde, le Fils de Dieu s'est fait proche en se faisant lui-même "serviteur souffrant" pour nous guérir. C'est pourquoi, dans le plus petit de nos frères en difficulté, il est présent et il attend que nous lui ouvrons notre coeur. Si c'est à lui que nous offrons le "peu" que nous sommes et que nous avons, nous recevons en échange le "tout" qu'il constitue.

3. Comme la bienheureuse fondatrice écrivait dans les Règles, les soeurs doivent agir selon cet esprit: elles "serviront notre Seigneur dans la personne des pauvres malades avec générosité et pureté d'intention, toujours prêtes à exposer leur propre vie pour l'amour de Jésus mort sur une croix pour nous" (*I, 11*). Pour pouvoir garder la foi en cette vocation, il est indispensable d'alimenter sa propre existence par la prière, et notamment à travers la fidèle participation à la Très Sainte Eucharistie, dans laquelle Jésus rend chaque jour présent de façon sacramentelle le prodige salvifique de sa passion, de sa mort et de sa résurrection. En restant intimement unies et configurées à lui, vous pourrez être, pour beaucoup de nos frères et soeurs, ses mains, son regard et son coeur, selon l'exemple lumineux de saint Camille de Lellis.

Que le témoignage de la charité constitue l'effort incessant de votre Congrégation, très chères soeurs, une charité qui ne connaît pas de limites et qui parle la langue de chaque région du monde. L'humanité d'aujourd'hui, éprouvée comme elle l'est par des malheurs et des pauvretés anciennes et nouvelles, a plus que jamais besoin de faire l'expérience de l'amour et de la miséricorde de Dieu.

Elle a besoin de se sentir aimée pour aimer et accueillir la vie. Vous travaillez là où malheureusement ne manquent pas les graves atteintes à la vie de la part d'une culture de mort, qui tend à se diffuser de plus en plus dans des sociétés marquées par le matérialisme et le consumérisme hédoniste. Continuez, chères soeurs, à avoir à coeur et à oeuvrer généreusement sur ce "front" apostolique. Il s'agit d'une urgence pastorale qui doit être affrontée avec compétence professionnelle et ardeur apostolique.

4. Pour pouvoir accomplir cette mission exigeante, un profond et vaste engagement de formation est nécessaire, et votre Chapitre entend à juste titre mettre l'accent sur cette priorité. Il faut promouvoir la vie spirituelle et, en savante harmonie avec celle-ci, la dimension culturelle et professionnelle, la dimension apostolique ainsi que celle de votre charisme spécifique (cf. Exhortation apostolique *Vita consecrata*, n. 71). Il faut ensuite prendre soin de l'aspect communautaire: il constitue une partie intégrante et décisive du témoignage ecclésial, encore davantage dans les communautés de vie consacrée, appelées à être des signes prophétiques au sein du Peuple de Dieu.

Très chères soeurs, j'accompagne les réflexions que je vous ai proposées de l'assurance d'un souvenir particulier dans la prière, pour que descende, sereine et fortifiante, la lumière de l'Esprit Saint sur chacune de vous et sur les travaux capitulaires.

Que la Vierge Marie, Santé des Malades, vous assiste, et fasse fructifier chacune de vos initiatives. Qu'Elle vous donne la joie et l'amour de servir son divin Fils dans le prochain qui vit dans la détresse. Que la Bénédiction apostolique que je vous envoie, ainsi qu'à l'ensemble de votre famille religieuse, soit aussi pour vous un réconfort.

De Castel Gandolfo, le 12 septembre 2002

IOANNES PAULUS II